

Halte à l'austérité sur nos salaires

Toutes et tous dans l'action le 17 mars

COMMUNIQUÉ CGT — MONTREUIL > 9 MARS 2022

Persistant dans leur politique en faveur des riches et au détriment de l'immense majorité des salarié-es, le président de la République et sa ministre en charge de la Fonction publique ont décidé, contre l'avis de tous les syndicats, de ne procéder à aucune augmentation générale des salaires des plus de cinq millions d'agentes et d'agents des trois versants et ce, jusqu'à la fin de leur mandature.

De fait, en prenant en compte le processus des élections politiques (présidentielles puis législatives), cela revient à dire que la valeur du point d'indice, base des traitements de tous les personnels, restera gelée à minima jusqu'à l'automne prochain.

LA SITUATION EST POURTANT CATASTROPHIQUE !

L'absence de revalorisation du point d'indice depuis 2021 — hormis les deux fois 0,6 % de la fin de l'ère François Hollande — a déjà généré des pertes de pouvoir d'achat d'un niveau inédit.

Sur cette période (janvier 2010 – janvier 2022), la valeur du point a reculé de 12,7 % en regard de l'inflation : un gouffre !

Aujourd'hui, les quatre premiers échelons du C1, le premier grade de la Fonction publique, sont payés au niveau du SMIC.

C'est le cas également des deux premiers échelons du C2.

Et c'est le cas du salaire d'entrée dans la catégorie B avec un recrutement effectué en moyenne à bac +3 !

Les carrières en sont rendues à un état de délitement tel qu'un agent de catégorie C partant du premier grade et parvenant au sommet du deuxième gagnera en moyenne... 15 euros par an !

Au rythme actuel de l'augmentation du coût de la vie (au minimum 3 % en glissement annuel), les mois prochains seront synonymes de pertes de pouvoir d'achat encore aggravées et de situations plus que préoccupantes.

Si, comme il est prévisible, une nouvelle revalorisation légale du SMIC intervenait cet été, un cadre de catégorie A sera recruté à peine 11 % au-dessus du salaire minimum !

IL EST DONC PLUS QUE TEMPS DE METTRE UN TERME À CES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ !

Et il n'est plus question qu'on nous reserve la ritournelle du coût prohibitif de l'augmentation de la valeur du point.

Depuis 2000, pendant que les pouvoirs exécutifs successifs bloquaient les salaires des fonctionnaires, la fortune des milliardaires français a été multipliée par 6, s'accroissant de plus de 400 milliards d'euros !

Sur les deux dernières années (2020 et 2021), les entreprises du CAC40 ont engrangé près de 140 milliards de profits dont les trois quarts ont servi à verser des dividendes juteux – ou à procéder à des rachats d'actions – à des actionnaires déjà gavés !

Dans le cadre de sa campagne, la CGT revendique en urgence une augmentation de 10 % de la valeur du point.

En solde net (une fois pris en compte les rentrées liées aux cotisations sociales salariées et impôts), le coût se situe à environ 12 milliards d'euros.

12 milliards d'un côté pour plus de 5 millions d'agentes et d'agents et 400 milliards pour moins de 50 personnes, les exigences de la CGT n'ont vraiment rien d'exorbitantes, c'est le moins que l'on puisse dire !

Une dernière donnée pour s'en convaincre.

De 2010 à 2021, la part des rémunérations et retraites versées aux ayants droit de la Fonction publique a reculé d'environ un point dans les richesses créées (le fameux PIB). En espèces sonnantes et trébuchantes, cela représente à peu près 25 milliards d'euros.

Tout cela confirme que de fortes augmentations générales des salaires sont à la fois justes socialement et possibles économiquement.



la valeur du
point a reculé
de 12,7 % en
regard de
l'inflation

les entreprises
du CAC40 ont
engrangé près
de 140 milliards
de profits



Dans le cadre de sa **campagne 10% pour la Fonction publique**, la CGT Fonction publique a recueilli des témoignages d'agent-es des trois versants.



Extraits



UNE AGENTE TERRITORIALE DES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE DE PARIS



Nous, jardiniers de la ville de Paris, on commence notre carrière autour de 1400 € par mois et on la finit autour de 1800 € par mois. Ce qui met le plus de pression sur le budget des familles en région parisienne, c'est le logement.



UN AGENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN POSTE À PARIS



Le ministère compte environ 2500 agents de catégorie C. La plupart d'entre eux, à un ou plusieurs moments de leur carrière, sont appelés à travailler à Paris.

Or, le problème du logement dans la capitale est récurrent avec les prix exorbitants des locations.

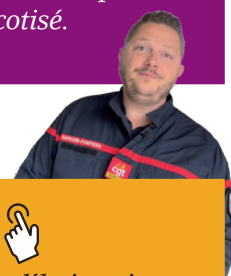
Rien que sur l'année 2020, 300 demandes de logements ont été effectuées au ministère et seules 25 % ont pu être satisfaites sur son parc social.



UNE SALARIÉE DE L'HÔPITAL DE LILLE



Ici au CHU de Lille les femmes représentent 75% des salarié-es. C'est énorme, mais malheureusement, elles occupent aussi souvent les postes qui sont les moins bien rémunérés, avec des temps partiels qui sont imposés ou qui sont choisis pour raisons familiales. De fait, elles ont un salaire moins élevé. Et continuent de le payer toute leur vie puisque le niveau de pension est aussi plus faible parce qu'elles ont moins cotisé.



UN POMPIER LILLOIS



Un jeune pompier perçoit aujourd'hui environ 1600 euros mensuels.

Il faut savoir qu'il est assujéti à travailler les week-ends, les nuits,...

D'ailleurs, en moyenne, la durée annuelle du travail est 2256 heures, avec une extrême pénibilité sans compter la dangerosité.

En plus, dans le total de la rémunération, il y a entre 20 et 30% de primes qui, bien sûr, ne sont pas prises en compte dans le montant de la retraite.

Il faut donc augmenter les salaires.

Pour nos salaires et nos pensions
Pour l'emploi et les conditions de travail
Pour le service public

Toutes et tous en grève et
dans les manifestations
le 17 mars 2022